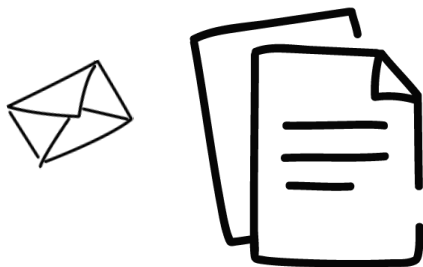


**COMMENT  
FAIRE APPEL  
À NOUS ?**



Pour toute demande d'intervention, un formulaire est disponible auprès du secrétariat.



L'équipe mobile intervient sur tout le département d'Indre-et-Loire, à domicile, sur le lieu d'hospitalisation, et en établissement médico-social.

**Contact**



02 47 42 43 45



[equipemobilempr@croix-rouge.fr](mailto:equipemobilempr@croix-rouge.fr)



Équipe mobile MPR 37  
SMR Bel-Air  
Lieu-dit Bel-Air  
37390 La Membrolle-sur-Choisille



[www.belair-crf.com](http://www.belair-crf.com)



**Équipe mobile  
de Médecine  
Physique et de  
Réadaptation**



## QUI SOMMES-NOUS ?



Une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) dont les professionnels sont issus du SMR Bel-Air.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



1 Coordinatrice  
1 Médecin MPR  
2 Ergothérapeutes  
1 Assistant de service social et animateur territorial  
1 Secrétaire médicale

## POUR QUI ?

- Les personnes de +18 ans
- En situation de handicap présentant une affection du système nerveux et/ou locomoteur
- Rencontrant des difficultés fonctionnelles et/ou une perte d'autonomie dans leur quotidien

## Nos missions

- Évaluation pluridisciplinaire de la personne, de son autonomie et de ses besoins
- Évaluation du milieu de vie, conseils et préconisations en aménagement de l'environnement et aides techniques
- Aide à l'élaboration d'un projet de soins et du projet de vie de la personne
- Accompagnement aux démarches sociales
- Informer, conseiller et former les professionnels et/ou familles intervenant auprès de la personne
- Coordonner les actions entre les différents intervenants et orienter vers les structures ou professionnels compétents

## Qui peut nous solliciter ?



- Les professionnels intervenant auprès de la personne
- Les professionnels libéraux (médecin traitant, infirmier rééducateur...)
- Les professionnels du court séjour, de SMR dépourvus de médecin MPR, des structures sociales ou médico-sociales
- Les dispositifs d'appui à la coordination, en cas de demande d'avis d'expert

**L'équipe mobile n'intervient qu'avec l'accord de la personne et en concertation avec le médecin traitant**



**L'équipe mobile n'a pas vocation à dispenser des soins**